



# BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON

N° 205 - Novembre 2023



## SOMMAIRE

- 2 | Info pays : l'agriculture au Bénin
- 3 | Édito - Bienvenue à Myriam ZENASNI
- 4-5 | Marathon 2023 au Bénin et au Togo : 37 rendez-vous honorés en 17 jours
- 6-7 | Les biopesticides au Bénin et au Togo  
Les « biopesticides » ... au Nord
- 8 | Actualité



# L'agriculture au Bénin

**L'agriculture est le premier secteur économique du Bénin après celui des services. Elle contribue pour 33 % au PIB, 75 % aux recettes d'exportation et fournit 70 % des emplois.**

Colonie française jusqu'en 1960 et autrefois dénommée le Dahomey, le Bénin se situe dans la zone tropicale ouest-africaine entre les parallèles 6°30' et 12°30' de latitude nord. Pays côtier de l'Atlantique, il s'étend sur une superficie de 114.743 km<sup>2</sup> et compte 13,7 millions d'habitants. Le nord du pays est constitué de savanes et de montagnes semi-arides, telles que la chaîne de l'Atacora. Le sud du pays présente une plaine côtière parsemée de marécages, lacs et lagunes. La majeure partie de la population vit dans cette zone dont l'altitude ne dépasse pas 10 m. C'est là que les plus grandes villes du Bénin sont concentrées, notamment Porto-Novo et Cotonou.

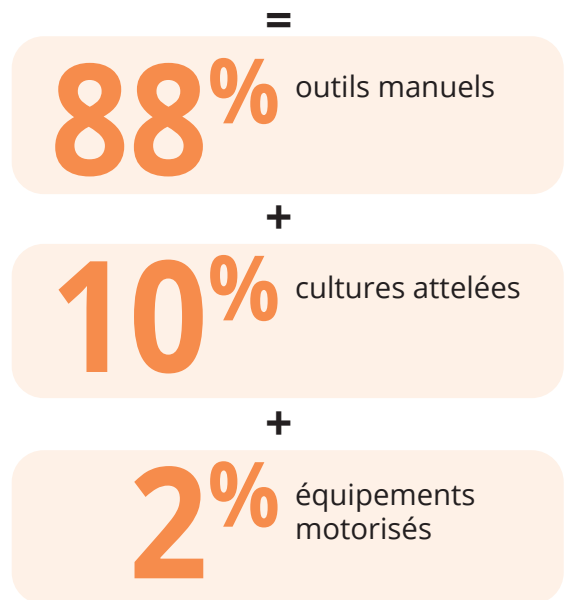
### Climat :

- Au sud du pays, règne un climat équatorial avec une forte humidité et deux saisons des pluies de mars à juillet et de septembre à décembre. Il tombe, en moyenne, 1 400 mm/an.
- Au centre et au nord, le climat est tropical avec une seule saison des pluies de juin à septembre. La pluviométrie annuelle moyenne est de 900 mm/an.

**Le Bénin dispose de 2,6 millions d'hectares de terres cultivables.** Il compte environ 913 000 exploitations agricoles familiales de type polyculture-élevage d'une superficie moyenne de 3,3 ha. Le mode de production est essentiellement pluvial, calé sur les saisons des pluies donc très tributaire des aléas climatiques. **Moins d'1% de la superficie cultivée est équipée pour l'irrigation.**

Les principales productions vivrières (maïs, manioc, sorgho/ mil, igname, niébé et arachide) permettent de couvrir globalement les besoins alimentaires. Durant la saison sèche, le maraîchage est largement pratiqué dans les zones où l'eau est disponible à faible profondeur. Le Bénin exporte du coton, de la noix de cajou, de la noix de coco, des noix du Brésil et des noix de karité vers le Bangladesh, l'Inde et le Vietnam principalement. Les systèmes de production sont en grande partie basés sur l'utilisation des outils manuels (88% des exploitations) et en second lieu sur la culture attelée (10%). Seuls 2% des agriculteurs utilisent un équipement motorisé. Les équipements de culture attelée sont concentrés dans les zones cotonnières du Nord avec la présence de tracteurs et

### Systèmes de production



motoculteurs dans les Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA).

Le Nord du pays, de climat soudano-sahélien et soudanien, constitue la zone d'élevage par excellence de grands et petits ruminants mais cet élevage tend progressivement à se développer vers le sud du pays. Chaque année, en saison sèche, le Bénin est traversé par les troupeaux sahéliens venus du Nigeria, du Niger et du Burkina Faso.

Du fait de la concurrence croissante entre agriculteurs et éleveurs par rapport à l'espace et aux ressources, les conflits, dus aux dégâts dans les champs par les animaux et à l'occupation par les agriculteurs des retenues d'eau et des couloirs de passage, se multiplient.

**Dans ce pays aux 3.000 forêts sacrées et berceau du Vodou, les agriculteurs béninois font preuve, au travers de leurs pratiques culturelles, et malgré la forte pression démographique, d'un grand respect de l'environnement naturel.**

Les conditions écologiques offrent au pays d'importantes potentialités agricoles notamment en matière d'aménagements hydro-agricoles et de périmètres maraîchers. Les projets soutenus par l'ACCIR vont dans ce sens.

# Edito



L'habituelle trêve estivale de l'ACCIR a en fait été fort chargée avec le recrutement de notre nouvelle animatrice. Merci aux bénévoles qui ont œuvré à la redéfinition du poste, aux entretiens, à la rédaction du contrat de travail et autres formalités. MYRIAM ZENASNI a donc rejoint l'équipe de l'ACCIR depuis le premier septembre. Réservez-lui notre meilleur accueil.

Cette 205<sup>ème</sup> édition du bulletin est largement consacrée au Bénin. L'ACCIR participe (très modestement) au développement du potentiel agricole de ce pays. Le reportage sur notre mission de janvier 2023 montre la justesse des interventions de l'ACCIR au travers du soutien de nos partenaires à la formation des agriculteurs.

Parcourir le pays du sud au nord et le Togo du nord au sud permet aussi d'approcher différentes méthodes de travail et favorise les transferts d'expériences, comme avec les biopesticides par exemple.

La situation sécuritaire de plusieurs pays africains a négativement évolué ces derniers temps. L'ACCIR suit avec la plus grande attention les changements opérés. Jusqu'à présent, cela n'affecte en rien les relations avec nos partenaires. Mis à part au Burkina Faso où les programmes ont dû s'adapter au présent contexte, les différents projets que nous soutenons poursuivent leurs activités habituelles

Patrick LEROY,  
Président



## Myriam ZENASNI

**C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me présente, Myriam ZENASNI, en tant que nouvelle animatrice de l'ACCIR.**

Diplômée dans les métiers du secrétariat, j'ai précédemment travaillé comme assistante informatique et logiciel. Après m'être consacrée à mes 3 enfants pendant quelques années, je souhaite aujourd'hui m'ouvrir à d'autres horizons en rejoignant l'ACCIR et en y apportant toute mon énergie, ma rigueur et mon professionnalisme.

**Je suis à votre écoute pour toutes informations, remarques, questions et reste disponible pour rappel :**

- par téléphone au **03.26.64.28.58** (de préférence le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30)
- par mail à l'adresse **accir@orange.fr**
- ou directement **dans nos locaux sur rendez-vous**

*Au plaisir de faire partie de cette belle équipe et d'échanger avec vous prochainement !*

Myriam ZENASNI, Animatrice de l'ACCIR



Une séance grand public en soirée sera animée par Patrick Leroy, président de l'ACCIR.

## Agenda

**23 NOVEMBRE 2023**

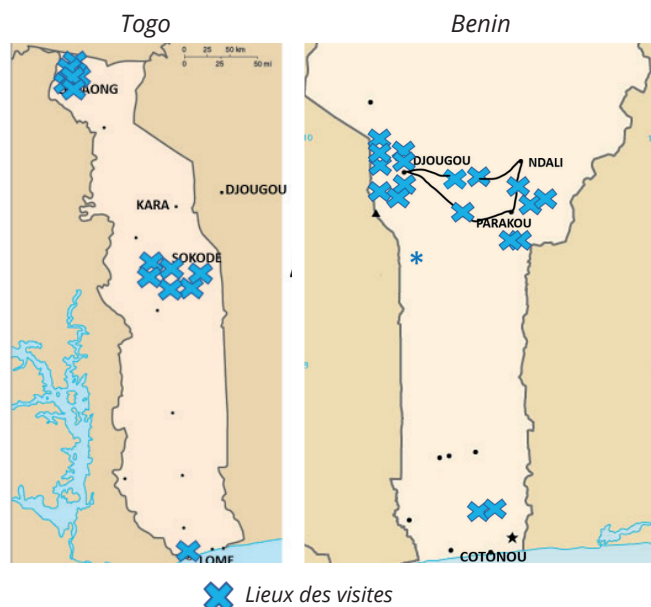
**Au Lycée Professionnel Agricole de Reithel**

Le Lycée organise sa journée à partir du film "Tu nourriras le monde"; ce film retrace l'histoire de la Champagne crayeuse. Quelles transitions possibles pour notre agriculture ? + réalisateurs.

# Marathon 2023 au Bénin et au Togo : 37 rendez-vous honorés en 17 jours

La tâche s'annonçait ardue, mais Michel Denis et Patrick Leroy ont respecté le timing du marathon programmé du 13 au 30 janvier.

Trois ans se sont écoulés depuis la dernière mission. Nous avons pu retrouver les potentialités agricoles de ces deux pays notamment en matière de périmètres maraîchers. Reste encore à convaincre les jeunes de s'installer. Par ailleurs, des blocs coopératifs ont vu le jour et les pratiques agro-écologiques se développent.



Le travail effectué compense aussi le logement et la nourriture fournis.

Au Togo, à la Maison Familiale de Lama Tessi, près de Sokodé, mêmes difficultés qu'à Govié pour faire le plein des effectifs. **Le coût de la scolarité est en cause**, malgré l'aide apportée par les AGR (Activités Génératrices de Revenus). Selon le directeur, la vo-



Application très poussée de l'agroécologie à Songhaï Atagara : paillage des jeunes semis de carottes.

## Des centres de formation qui peinent à faire le plein

Le 14 janvier, 1<sup>er</sup> stop à l'Institut de formation de Govié (description de ce projet transmis par Cœur de Vivescia dans le n° 203 du bulletin de l'ACCIR). En attente de la rentrée des élèves mi-février, nous y avons rencontré le recteur Didier Lefebvre et son successeur Serge Quenum. Un tour du jardin école avec ses bassins de pisciculture, des élevages de poules pondeuses et de lapins, de la pépinière de 15.000 plants de palmiers à huile nous conduit jusqu'au laboratoire de transformation des produits de l'exploitation. Chez Joël Affian, ancien élève, nous constatons comment cette formation en fait des acteurs dans leur milieu de vie.

Autre style de formation au centre Songhaï ATAGARA, près de Parakou. Le concept de « **ville rurale verte** » y est développé : formation, culture, santé et marché y sont réunis. Sur un domaine de 250 ha, environ 200 jeunes sont formés gratuitement en 18 mois par la pratique à TOUS les métiers de l'agriculture.

lonté d'installation sur une exploitation n'est pas très affirmée. Ici, 10 % des installés s'estiment « à l'aise » financièrement.

## De nouveaux blocs coopératifs

Au Bénin, dans la province du Borgou (autour de Parakou), et au Togo dans la Région Centrale (autour de Sokodé), GESCOD travaille avec l'appui de l'ACCIR au développement des pratiques agroécologiques et au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des coopératives. A Banhoukpo, sur la route vers le nord du Bénin, nous discutons avec les fabricantes de fromage de soja. C'est une source de protéines moins chère que la viande, qui valorise la production locale du soja, stockée dans le dépôt communal.

Approchant la frontière nigériane, nous avons rencontré les producteurs de Gbéroukpanin et Sinankpassou, et plus à l'ouest ceux de Gando. Les demandes en mécanisation, pour pallier le manque de main d'œuvre, en magasin de stockage et en forma-





En route vers le bloc coopératif de Kpessou - Samari.

tion sont très fortes. Mêmes constats au Togo avec les coopératives Sada2 et Alibi 1. Le suivi des techniciens GESCOD (5 sur les deux pays) est très apprécié.

**Depuis notre dernière visite, des villages ont pu créer des blocs coopératifs de culture : de 20 à 50 ha, ils facilitent la mécanisation, le suivi technique, la surveillance des champs.**

### Du maraîchage de contre-saison dans la Donga

Plus au nord du Bénin, autour de Djougou, les groupements de producteurs en maraîchage de contre-saison attendent notre passage. Après Cœur de Vivescia, l'ACCIR continue le soutien à la formation des producteurs (voir article dans le bulletin précédent). Donatien Aplogan et Sidi Sarre, les agronomes fondateurs de ABS Développement nous accompagnent sur 18 des 32 sites de production.

Seule la moto permet parfois d'accéder aux bas-fonds. Après la récolte du riz, les légumes sont irrigués jusqu'à disparition de l'eau vers mi-février (baisse du niveau de la nappe phréatique). Seuls 2 sites ont de l'eau en permanence. La fertilisation est à base du compost, et Michel calcule la bonne dose d'engrais minéral complémentaire : une demi-capsule de bière par pied ! Les productions peuvent être destinées à la vente ou à la consommation familiale.

### Somptueux repas sous le manguier à Gaouga.



**Nous avons pu goûter combien la sauce préparée avec les légumes est indispensable pour accompagner la pâte d'igname ou de maïs !**



Koukoulbedi, en Pays Taneka. Le bas fond est encore plus loin.



Semoir à riz, construction maison de Gérémi KOH (Bougnankou - Bénin). 8 rangs, 10 kg/ha /passage.

### A DAPAONG on expérimente les bio-pesticides

Franchissement de la frontière togolaise le 24 janvier et rendez-vous à Dapaong avec Benoit Bourin et Philippe Lebé de l'association L'Acacia et le Néré. Nous avons la chance de rencontrer les autorités des 5 préfectures de la Région des Savanes. La ville est très vivante, les campagnes environnantes densément peuplées, mais on nous conseille de ne pas circuler la nuit, chose que nous n'avons fait d'ailleurs nulle part !

Au crépuscule, nous visitons le siège social de l'ONG SONGOU MAN, que l'ACCIR a soutenu pour un projet d'expérimentation et de vulgarisation de la poudre de neem pour la protection des cultures. **Le bâtiment devrait devenir le centre de production de la poudre magique.** Le jardin botanique attenant est une réserve de biodiversité. A Monne et Guabadjouani, nous voyons le principe des champs écoles conduits en agroforesterie. Une rencontre avec tous les leaders expérimentateurs clôturera ce séjour. Avant la descente vers Sokodé puis Lomé, nous échangeons avec Joseph sur la production de la pomme de terre en contre-saison ; avec Gaétan et Sylvestre et leurs productions légumières en agroécologie.

Un élément revient dans toutes les discussions avec les paysans des deux pays : la cohabitation avec les troupeaux itinérants est difficile, voire conflictuelle.

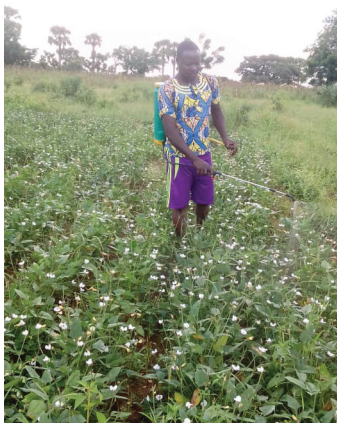
**Patrick LEROY,**  
responsable commission Togo et Bénin.



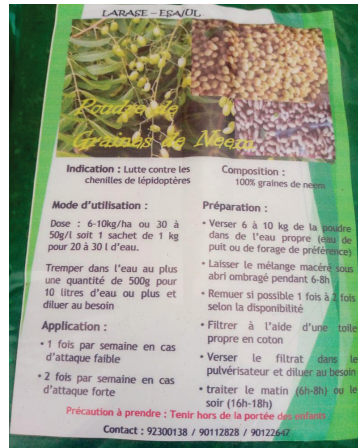


Tous les projets soutenus par l'ACCIR au Bénin et au Togo comportent un volet agroécologie. La protection des plantes contre les pestes, dernier maillon de la chaîne de production, ne devrait se faire qu'avec des biopesticides

## Utilisation des biopesticides au Bénin et au Togo



Traitement d'une parcelle de niébé.



Sachet de poudre de neem de L'Université de Lomé.

### EXEMPLE DE PREPARATION

Nous avons rencontré Joseph, Sylvestre, Gaétan, trois producteurs qui utilisent cette solution sur toutes cultures et tous ravageurs en maraichage de contre saison.

Pour 7 litres d'eau :

- 1 kg de poudre de neem,
- 0.5 kg de poudre de piment
- 0.25 kg de savon déjà dissout

48 h de macération.

Après filtration :

0.25l de ce mélange est dilué dans 16 l d'eau (1 pulvérisateur) pour traiter 0.125 ha 2 fois par semaine sur des jeunes plants ou en cas de fortes attaques, jusqu'à 10 jours d'intervalles à l'approche de la récolte.

**Coût :** 320 FCFA/ha/passage, hors main d'œuvre. (1 passage de lambda-cyhalothrine coûte 6 000 CFA, 2 à 3 sont nécessaires).

### Biopesticides : de quoi parle-t-on ?

Ce sont des formes de pesticides basées sur des micro-organismes ou des produits naturels à base de plantes. Eléments importants des programmes de lutte intégrée, ils constituent des alternatives biodégradables, économiques et renouvelables aux produits phytosanitaires chimiques.

### Des plantes à disposition

Il est facile de trouver les plantes utiles à la fabrication des biopesticides. Un margousier, ou neem, arbre endémique, peut produire 30 kg de graines qui serviront à l'extraction de l'azadirachtine, à partir de poudre comme l'utilise SONGOU MAN, ou d'huile. Le trempage des feuilles est aussi possible. Le piment, le tabac, l'ail, sont largement utilisés. Possible aussi : la citronnelle, le gingembre, le basilic commun, le tournesol mexicain. L'autonomie du producteur est assurée.

### Des préparations diverses et économiques

Selon les disponibilités du moment et les cibles visées, un panel d'associations et de dosages sont envisageables. La macération est souvent la méthode d'extraction des principes actifs, l'autre possibilité étant le pressage des plantes fraîches, opérations suivies d'une filtration et d'une dilution avant épandage. Un élément « chimique » est souvent ajouté : le savon. Il a deux fonctions : émulsifiant des macérations d'extraits végétaux, adhésion des pulvérisa-

tions sur les feuilles des cultures traitées.

### Des traitements efficaces et sûrs

L'expérimentation de la poudre de neem par SONGOU MAN au Nord TOGO a montré un gain de rendement d'environ 30 % dans la lutte contre *Spodoptera Frugiperda*, la chenille légionnaire.

« *Et les poules qui mangent les chenilles tombées au sol ne meurent pas comme avec le chimique (Abamectine)* » nous dit un paysan.

Equipements de Protection Individuelle inexistant, dosages et épandages imprécis, produits chimiques pas toujours bien identifiés, recyclage des emballages aléatoire, tout renforce l'intérêt des biopesticides.

### Un bemol

Paroles de Marie-Victoire BETILA, jeune agricultrice diplômée : « *J'utilise encore les produits chimiques : à voir le prix de vente des légumes bio et le temps de fabrication et d'épandage des biotraitements, ce n'est pas rentable pour moi.* »

Patrick LEROY,  
responsable commission Togo et Bénin.



# Les « biopesticides » ... au Nord

Au niveau européen, la réglementation en matière de « phytoprotection » évolue drastiquement et les objectifs de réduction des pesticides chimiques sont ambitieux : moins 50 % à l'horizon 2030 (pacte vert).

Ces évolutions s'inscrivent de façon plus large dans une approche globale visant à promouvoir l'agroécologie qui ne se limite pas au recours aux « biopesticides ». Il s'agit notamment de mettre en œuvre des méthodes alternatives qui peuvent se combiner comme l'utilisation de la robotique, la surveillance des cultures, les rotations, les OAD (Outils d'Aide à la Décision) ...

## Biopesticides et biocontrôle

Le terme biocontrôle est davantage utilisé en France que celui de biopesticide ; en fait il conviendrait de mettre en équivalence le vocable « produits de biocontrôle ». Il peut s'agir de : macroorganismes (insectes), microorganismes (bactéries, virus, champignons), de médiateurs chimiques (phéromones) ou de substances naturelles (acide pélargonique). Le principe reposant sur l'utilisation de mécanismes naturels pour lutter contre des bioagresseurs.

**▶ Au niveau français, une stratégie nationale a été adoptée en 2020 pour favoriser le déploiement des méthodes de biocontrôle<sup>1</sup>.**

## Au-delà des biopesticides : les « biointrants »

Si les produits de biocontrôle visent à lutter contre les bioagresseurs, d'autres biointrants font aussi l'objet de recherche et de développement pour la fertilisation des sols et la stimulation de la croissance des plantes. On parle alors de biofertilisants et de biostimulants. Il n'y a pas de définition « académique » des biointrants mais celle proposée ci-dessous par un chercheur du CIRAD est assez appropriée.

## Les biointrants en Grand Est : des solutions innovantes pour l'agriculture durable

La région Grand Est a adopté en juin 2022 un contrat de filière sur le développement de biointrants<sup>3</sup> signé par 36 partenaires du territoire qui s'adresse prioritairement aux cultures emblématiques locales : céréales, betteraves, colza et vigne. La région consacre un budget de 5 M€ par an jusqu'en 2027.

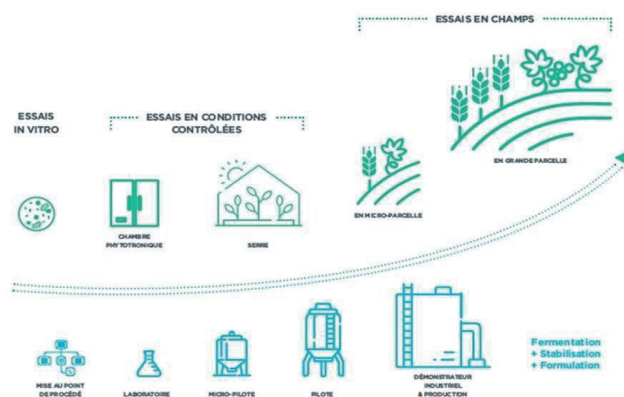
Parmi les acteurs régionaux, ARD filiale de Vivescia et qui a également pour actionnaire Cristal Union est engagé dans ce contrat de filière biointrant ainsi que

### A propos des « biointrants<sup>2</sup> »

Les biointrants agricoles sont des intrants biologiques, macro ou micro-organismes, dérivés et extraits de plantes, appliqués à la production agricole. Ils comprennent trois familles de produits : les produits de contrôle biologique, les biofertilisants et les biostimulants. Tous ces produits sont constitués d'organismes vivants tels que des microorganismes (champignons, bactéries, virus, etc.) ou leurs dérivés, des macroorganismes (acariens et insectes), des extraits de plantes et leurs composés dérivés d'origine biologique ou naturelle. Ils sont destinés à être utilisés comme intrants dans la production agricole. Cela comprend : les biofertilisants, les phytostimulants et/ou les phytorégulateurs, les biocontrôleurs et les agents phytosanitaires (qu'ils soient d'origine fongique, virale, bactérienne, végétale ou animale, ou leurs dérivés).

dans le consortium national sur le biocontrôle piloté par INRAE<sup>4</sup>.

Les travaux menés par ARD sur les biointrants<sup>5</sup> couvrent l'ensemble des étapes depuis le laboratoire jusqu'aux essais en champ (voir figure)



(1) <https://agriculture.gouv.fr/la-strategie-nationale-de-deploiement-du-biocontrôle>

(2) <https://www.pp-al.org/actualites/politiques-publiques-et-innovation-en-faveur-des-bio-intrants-agricoles#:~:text=Les%20biointrants%20agricoles%20sont%20des,les%20biofertilisants%20et%20les%20biostimulants.>

(3) <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/03/03-01-23-cpresse-biointrants-grand-est.pdf>

(4) <https://www6.inrae.fr/consortium-biocontrôle/>

(5) <https://www.bioeconomie-grandest.fr/projets/biodemo/>

Jean-Marie CHAUVET



# Actualités

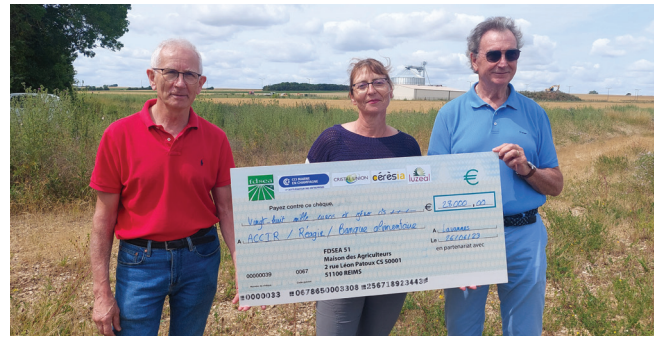
## REMISE DE CHEQUES DES SOHETTES

### La genèse de cette action

Depuis 2015, la CCI Marne en Champagne, en collaboration avec la FDSEA 51, met à disposition des terres sur le lieu-dit des Sohettes au parc d'activités Reims Bioeconomy Park. En attendant les futures constructions, un collectif d'agriculteurs et plusieurs partenaires s'associent pour cultiver ces terres. Ces actions n'ont pas vocation à durer mais cela permet d'entretenir les terres en attendant leur aménagement et de mener des actions caritatives.

### Des partenariats indispensables

Comme pour un agriculteur, la réussite économique de cette action va dépendre des aléas climatiques, de la diversité de l'assolement, etc. Les partenariats sont indispensables pour permettre la distribution de dons significatifs aux associations. La CCI met à disposition les terres et les coopératives, Luzeal, Cristal Union et Ceresia agissent à leur manière en offrant certaines semences par exemple. Enfin le collectif d'agriculteurs travaille bénévolement et mène au mieux les travaux jusqu'à la récolte « ce n'est pas parce que ce ne sont pas nos terres que nous devons bâcler les travaux » insiste Sébastien Mangeart, membre du collectif d'agriculteurs. Merci à l'ensemble des agriculteurs locaux et aux partenaires pour leur implication dans cette action.



### L'utilisation des dons

Pour l'Accir, la somme de 9 000 € a permis de soutenir financièrement un projet agricole parmi tant d'autres, notamment celui de restauration des sols au Burkina Faso : plusieurs centaines d'hectares ont pu être remis en culture avec la création de périmètres bocagers. La création de haies a permis de limiter l'érosion des sols et le surpâturage des animaux. Pour la Banque alimentaire, les dons de l'an passé ont contribué entre autres à l'aide à l'Ukraine en faveur des réfugiés de notre département. Pour le dispositif Réagir, cela a permis de consolider financièrement l'accompagnement mis en place pour des agriculteurs en difficulté.

*Propos repris de l'article de G. RUIN parut dans le Marne Agricole de juillet*

## Vous souhaitez soutenir l'Accir et apporter votre contribution par un don !

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez de 66% de déduction, dans la limite de 20% de revenu imposable

Nom/Société .....  
Représenté par : Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville ..... Tél. ....  
Email .....

Quel que soit votre choix merci de nous faire parvenir ce bulletin d'adhésion par courrier ou par mail.

### Don ponctuel

Je verse une cotisation annuelle 2023 de **30 €**  Je verse un don complémentaire annuel de : ..... €

Je fais un chèque à l'ordre de l'ACCIR  Je fais un virement à l'ordre de l'ACCIR

**Banque de l'ACCIR : CANORDEST - IBAN : FR76 1020 6000 8120 1159 3800 081 - BIC : AGRIFRPP 802**

### Don régulier

Montant du don :  **20 €**  **30 €**  **50 €**  ..... €

Fréquence :  **Trimestriel**  **Semestriel**  **Annuel**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur mon compte ci-dessous, au plus tard le 8 du mois, en faveur de l'ACCIR. Vous pouvez interrompre votre prélèvement à tout moment sur simple demande par mail, téléphone ou courrier.

Nom de l'établissement bancaire :

Désignation du compte à débiter : IBAN : ..... BIC : .....

### Association bénéficiaire :

**Association Champenoise de Coopération Inter Régionale (ACCIR)**

**Complexe Agricole du Mont Bernard-Route de Suippes 51000 CHALONS en CHAMPAGNE**

Numéro ICS : FR61ZZZ538232

**Je retourne le présent coupon accompagné d'un relevé d'identité bancaire (IBAN)**

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par Email.

Fait à : ..... Date : ..... Signature :

Conformément à la loi du 6.2.1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur notre fichier que nous nous engageons à ne pas communiquer à aucun organisme externe à l'ACCIR.